



COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- L'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total net de bilan de **321 474 198 dinars** et un résultat bénéficiaire de **13 218 138 dinars** ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction de la Compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 05 Avril 2012.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Des membres du personnel de la Banque de Tunisie sont détachés auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2011 s'élève à 196 402 Dinars, dont 13 334 dinars relatifs à l'ancien Président Directeur Général qui était en place jusqu'au mois de Janvier 2011. Ce détachement n'a pas fait l'objet de convention écrite entre les deux sociétés.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie en contre partie de la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance et une convention de location à titre onéreux d'un local avec la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2005, a arrêté la rémunération du Président Directeur Général en place jusqu'au mois de janvier 2011, à 160 KDT par année, soit 13 334 DT au titre du mois de janvier 2011.

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 03 février 2011, a arrêté la rémunération du Président Directeur Général à 150 KDT par année.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG durant le mois de janvier 2011	PDG à partir du mois de février 2011	Administrateurs
Charges de l'exercice			
Avantages à court terme	13 334	141 667	-
Jetons de présence	8 750	17 500	53 750
TOTAL	22 084	159 167	53 750

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 05 Avril 2012.

Les commissaires aux comptes



ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2011

Annexe n°1
Actif du bilan

	Notes	Au 31 décembre 2011			Au 31/12/2010
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC1 Actifs incorporels	A 1	630 874	543 616	87 258	7 836
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		630 874	543 616	87 258	7 836
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	6 293 773	5 338 122	955 651	434 325
AC21 Installations techniques et machines		5 391 365	4 514 820	876 545	351 236
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		892 679	823 302	69 377	71 053
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		9 729		9 729	12 036
AC3 Placements	A 3	253 474 163	5 758 285	247 715 878	221 722 623
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 820 658	4 127 532	6 693 126	6 925 250
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 796 840	2 058 662	2 146 694
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 275 156	2 330 692	3 944 464	4 088 556
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	30 487 775		30 487 775	30 487 775
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	211 646 690	1 630 753	210 015 937	183 806 080
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		58 579 518	1 510 310	57 069 208	56 278 142
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		86 074 949	416	86 074 533	61 919 783
AC333 Prêts hypothécaires		498 377		498 377	569 421
AC334 Autres Prêts		473 846	120 027	353 819	363 734
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		66 020 000		66 020 000	64 675 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	519 040		519 040	503 518
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	25 209 511		25 209 511	15 658 021
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 515 177		7 515 177	5 920 816
AC530 Provisions pour sinistres Vie		45 053		45 053	-
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		16 248 625		16 248 625	8 880 609
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		203 952		203 952	-
AC561 Autres provisions techniques Non Vie *		1 196 704		1 196 704	856 596
AC6 Créances	A 5	39 951 637	4 508 498	35 443 139	29 595 922
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	32 463 724	3 262 150	29 201 574	22 034 252
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	216 960		216 960	80 071
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	28 927 928	3 078 911	25 849 017	19 912 285
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	3 318 836	183 239	3 135 597	2 041 896
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	3 993 268	614 433	3 378 835	4 151 802
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	3 494 645	631 915	2 862 730	3 409 868
AC631 Personnel	A 5.3.1	64 003		64 003	90 815
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 796 177		2 796 177	3 309 822
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	634 465	631 915	2 550	9 231
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	12 062 761		12 062 761	9 752 695
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	4 993 962		4 993 962	2 581 093
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 038 318		2 038 318	2 691 029
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	5 030 481		5 030 481	4 480 573
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	4 908 876		4 908 876	4 338 877
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	121 605		121 605	141 696
Total de l'Actif :		337 622 719	16 148 521	321 474 198	277 171 422

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capitaux propres	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	38 901 373	33 901 373
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	11 237 065	6 723 315
CP5 Résultat reporté	P 1.4	727 572	550 752
Total capitaux propres avant résultat :		70 866 010	61 175 440
CP6 Résultat au 31 décembre	P 1.5	13 218 138	16 090 570
Total capitaux propres avant affectation :		84 084 148	77 266 010
Passif	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	933 798	933 798
PA23 Autres provisions		933 798	933 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	201 674 415	173 694 850
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		22 204 450	21 202 790
PA320 Provisions d'assurances Vie		80 301 779	66 905 824
PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 887 790	1 605 721
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		90 489 978	79 177 124
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		1 100 647	755 156
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		1 019 788	711 599
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		241 349	401 397
PA360 Autres provisions techniques Vie		654 766	620 652
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		3 773 868	2 314 587
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	15 228 575	8 459 195
PA6 Autres dettes	P 2.4	17 962 139	15 433 444
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	6 359 040	5 326 433
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	5 633 660	4 355 602
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	725 380	970 831
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	6 189 484	4 657 421
PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	5 413 615	5 449 590
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	437 642	447 992
PA632 Personnel	P 2.5.2	701 741	658 622
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	3 919 122	4 221 039
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	355 110	121 937
PA7 Autres passifs	2.6	1 591 123	1 384 125
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	1 591 123	1 384 125
Total des capitaux propres et du Passif :		321 474 198	277 171 422

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

	Notes			
	Opérations brutes Au 31/12/2011	Cessions Au 31/12/2011	Opérations nettes Au 31/12/2011	Opérations nettes Au 31/12/2010
PRNV1 Primes acquises	79 741 133	<26 632 083>	53 109 050	49 002 627
PRNV11 Primes émises et acceptées	80 742 793	<28 226 445>	52 516 348	50 088 109
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 001 660>	1 594 362	592 702	<1 085 482>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	6 215 773	-	6 215 773	5 952 386
PRNV2 Autres produits techniques	129 110	-	129 110	254 889
CHNV1 Charges de sinistres	<56 409 942>	14 024 667	<42 385 275>	<33 524 625>
CHNV11 Montants payés	<45 097 088>	6 656 652	<38 440 436>	<31 181 826>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<11 312 854>	7 368 015	<3 944 839>	<2 342 799>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<1 459 281>	340 108	<1 119 173>	<92 079>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<1 554 181>	-	<1 554 181>	<207 871>
CHNV4 Frais d'exploitation	<8 775 694>	4 867 944	<3 907 750>	<4 749 394>
CHNV41 Frais d'acquisition	<3 803 419>	-	<3 803 419>	<4 433 577>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<214 705>	-	<214 705>	<92 425>
CHNV43 Frais d'administration	<4 757 570>	-	<4 757 570>	<4 400 222>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	4 867 944	4 867 944	4 176 830
CHNV5 Autres charges techniques	<2 564 777>	-	<2 564 777>	<2 732 935>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	160 049	203 952	364 001	<401 397>
RTNV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	15 482 190	<7 195 412>	8 286 778	13 501 601

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

Notes	Opérations	Cessions	Opérations	Opérations
	Brutes		nettes	nettes
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2011	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
PRV1 <u>Primes</u>	20 483 595	<171 830>	20 311 765	17 816 037
PRV11 Primes émises et acceptées	20 483 595	<171 830>	20 311 765	17 816 037
PRV2 <u>Produits de placements</u>	4 780 060		4 780 060	4 138 961
PRV21 Revenus des placements	3 513 863	-	3 513 863	3 153 424
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	104 882	-	104 882	2 189
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	1 161 315	-	1 161 315	983 348
PRV4 <u>Autres produits techniques</u>	1 898	-	1 898	-
CHV1 <u>Charge de sinistres</u>	<5 166 597>	104 221	<5 062 376>	<2 213 900>
CHV11 Montants payés	<4 884 528>	59 168	<4 825 360>	<2 005 512>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<282 069>	45 053	<237 016>	<208 388>
CHV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<13 239 122>	-	<13 239 122>	<15 413 747>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<13 205 009>	-	<13 205 009>	<15 147 841>
CHV22 Autres provisions techniques	<34 113>	-	<34 113>	<265 906>
CHV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<710 525>	-	<710 525>	<524 114>
CHV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<1 867 750>	2 158	<1 865 592>	<1 303 287>
CHV41 Frais d'acquisition	<566 400>	-	<566 400>	<455 858>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<438 006>	-	<438 006>	<172 855>
CHV43 Frais d'Administration	<863 344>	-	<863 344>	<676 747>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		2 158	2 158	2 173
CHV5 <u>Autres charges techniques</u>	<278 302>	-	<278 302>	<23 024>
CHV9 <u>Charges des placements</u>	<463 909>	-	<463 909>	<474 386>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<249 107>	-	<249 107>	<195 950>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<107 545>	-	<107 545>	<208 826>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<107 257>	-	<107 257>	<69 610>
RTV <u>Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie</u>	3 539 348	<65 451>	3 473 897	2 002 540

Annexe n°5
Etat de Résultat

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		8 286 778	13 501 601
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		3 473 897	2 002 540
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		10 986 805	10 557 891
PRNT11 Revenus des placements		8 076 495	8 043 928
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		241 067	5 584
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		2 669 243	2 508 379
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<1 066 279>	<1 210 089>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<572 562>	<499 840>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<247 189>	<532 684>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<246 528>	<177 565>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<6 215 773>	<5 952 386>
PRNT2 Autres produits non techniques		141 773	161 992
CHNT3 Autres charges non techniques		<6>	<697>
Résultats provenant des activités ordinaires		15 607 195	19 060 852
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<2 389 057>	<2 970 282>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		13 218 138	16 090 570
Résultat net après modifications comptables :		13 218 138	16 090 570

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2011	31/12/2010
HB1 Engagements reçus		760 586	834 630
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		498 377	569 421
<i>Avals, cautions de garanties</i>		262 209	265 209
HB2 Engagements donnés		450 216	271 741
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		450 216	271 741
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

(Chiffres en Dinars Tunisiens)

	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	101 362 586	94 676 434
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<45 034 666>	<39 977 109>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	130 655	291 455
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<11 650>	<35 775>
E5 Commissions versées sur les acceptations	<32 580>	<65 383>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<19 419 487>	<24 954 826>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	8 361 086	7 506 139
E8 Commissions reçues sur les cessions	3 173 380	4 533 649
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<6 784 129>	<6 014 202>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<4 361 273>	<4 466 002>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	-16 871	-68 486
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	2 349 113	<1 085 428>
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<76 613 830>	<61 661 490>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	50 242 733	36 995 174
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<6 840 174>	<6 065 891>
E16 Produit financiers reçus	13 023 632	12 469 800
E17 Impôts sur les bénéfices payés		<917 296>
E18 Autres mouvements	<10 019 468>	<3 958 216>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	9 509 057	7 202 547
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<686 501>	<64 251>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	66 200	-
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<620 301>	<64 251>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<6 384 730>	<7 981 454>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<6 384 730>	<7 981 454>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<91 157>	<4 243>
Variations de trésorerie	2 412 869	<847 401>
Trésorerie de début d'exercice	2 581 093	3 428 494
Trésorerie de fin d'exercice	4 993 962	2 581 093



COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE
REASSURANCES « ASTREE »

Rapport des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 55 Agents d'assurances
 - 38 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ Situation comparative des primes émises au 31/12/2011 (hors acceptation):

Branche	31/12/2011	Part %	31/12/2010	Part %
Automobile	29 026 471	28.48	28 937 741	31,59
Vie	20 039 737	19.66	18 117 280	19,78
Maladie	16 276 115	15.97	13 158 843	14,36
Transport et aviation	14 603 132	14.33	11 858 936	12,95
Multirisques	4 739 360	4.65	3 881 132	4,24
Incendie	3 180 360	3.12	3 267 424	3,57
Individuelle	2 252 158	2.21	2 432 906	2,65
Responsabilité Civile	2 613 900	2.56	2 355 651	2,57
Risques Spéciaux	3 470 119	3.40	2 273 883	2,48
Risques Agricoles	1 587 843	1.56	1 754 714	1,92
Invalidité	1 999 682	1.96	1 580 880	1,73
Assistance	973 307	0.95	879 662	0,96
Assurance Crédit	847 888	0.83	792 515	0,87
Vol	283 281	0.28	268 452	0,29
Bris de glaces et dégâts des eaux	35 896	0.04	34 377	0,04
Total	101 929 249	100	91 594 396	100

Source : Etats de production au 31/12/2011

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances:

- L'amendement de l'article 25 de l'arrêté du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Cet amendement est venu pour faire face aux événements survenus en Tunisie au début de l'année 2011 et pour permettre aux compagnies d'assurances de consolider leurs provisions techniques.
- La publication du décret-loi numéro 40 de l'année 2011 en date du 19 mai 2011 se rapportant aux dédommagements résultants des événements survenus en Tunisie en janvier 2011.
- La publication du décret numéro 789 du 24 juin 2011 qui prévoit une contribution supplémentaire des assurés (1 dinar par quittance Non-Vie) au titre du Fonds de Garantie des Assurés «FGA». Cette contribution vise à renforcer les ressources du FGA , chargé par l'Etat , de l'opération d'indemnisation des sinistrés suite aux événements survenus dans le pays en 2011. Ce mécanisme d'indemnisation permet aux victimes de bénéficier d'une

indemnisation complémentaire par rapport à celle accordée par les Compagnies d'assurances pour les victimes assurées et une indemnisation partielle pour les victimes non assurées.

- La publication du décret-loi numéro 40 de l'année 2011 en date du 19 mai 2011 se rapportant aux dédommagements résultants des événements survenus en Tunisie en janvier 2011.
- La publication du décret numéro 790 du 27 juin 2011 fixant la procédure et les conditions d'application des dispositions du décret-loi numéro 40 de l'année 2011 du 19 mai 2011.
- La publication de l'arrêté du Ministre des Finances du 3 mars 2012, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation (révision de l'article 19 relatif à la méthode de calcul de la provision pour risque en cours).
- La prorogation pour l'année 2011 de la mesure de prise en charge par l'Etat, pendant trois ans et selon un schéma dégressif, des primes d'assurances Grêle et Incendie récolte découlant des contrats souscrits par des agriculteurs au profit d'organismes prêteurs, à l'occasion de l'obtention de crédits saisonniers.
- La signature d'un accord-cadre entre les Compagnies d'assurances aux fins d'une application harmonieuse des tarifs pour les assurances Automobiles.
- La poursuite du programme de la mise à niveau du secteur initié par les pouvoirs publics (Comité Générale des Assurances) et ce à travers le lancement d'une étude stratégique portant sur l'élaboration d'un contrat programme relatif au secteur des assurances qui s'échelonne sur 5 ans (2012-2016). Ce contrat programme vise essentiellement à améliorer le taux de pénétration du secteur des assurances dans un objectif de hisser davantage sa contribution dans l'effort global de développement de l'économie nationale.

2.2 Point de la situation des sinistres déclarés suite aux événements ayant marqué la Tunisie en 2011 :

Suite aux événements survenus en Tunisie tout au long de l'année 2011, l'Astrée a enregistré un ensemble de déclarations de sinistres ayant touché nos assurés et qui rentrent dans le cadre de la garantie « Emeutes et Mouvements Populaires » totalisant un montant global d'indemnisation, estimé, au 31 décembre 2011, à 9,3 MD. La plupart de ces dossiers ont été définitivement réglés.

Il est à préciser que les dits sinistres, malgré leur importance, n'ont qu'un impact limité sur le résultat global de la Compagnie du fait des mécanismes de la réassurance.

2.3 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

▪ Production 2011 :

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la Compagnie **relativement satisfaisant (+11,28%)** contre (8,10% en 2010). Au terme de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires de notre Compagnie (hors acceptations) s'est établi à un montant de 101 929 249 DT contre 91 594 396 DT, une année auparavant, soit une enveloppe

additionnelle de 10 334 853 DT. Celle-ci est véhiculée essentiellement par les branches Maladie (+3 117 272), Transport et Aviation (+ 2 744 196 DT), Vie (+1 922 457 DT) et les risques spéciaux (+1 196 236 DT) qui constituent les vrais vecteurs de la croissance enregistrée en 2011.

- L'expansion de la branche **Vie** se confirme, elle constitue, non seulement, le **principal vecteur de croissance de la Compagnie**, confirmant sa position en **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie avec une évolution de 18,60%.
- Quant à la part de la branche Automobile dans la production globale de la Compagnie, elle est en diminution de 3,11 point (28,48% contre 31,59% en 2010). Cette branche conserve sa position au premier rang. Elle continue, par conséquent, à prédominer la structure globale du portefeuille de la Compagnie.

▪ Structure du portefeuille :

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie en 2011 s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure du portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La part de l'**Automobile** est en **recul de 3,11 points**, en passant de 31,59% à **28,48%**, pendant la période de référence.
- La part de la **Maladie** a progressé de **1,61 point**, en passant de 14,36% à **15,97%** au 31/12/2011.
- La **part cumulée** des deux branches à faible valeur ajoutée, à savoir l'**Automobile et la Maladie** est en **recul de 1,51 point (44,46%** contre 45,96% au 31/12/2011).
- La branche **Transport et aviation** a connu une **croissance de 1,38 points** de sa part de production (**14,33%** contre 12,95% en 2010).
- Les **Risques Spéciaux** ont vu leur part **croître de 0,92 point (3,4%** contre 2,48% en 2010).
- La branche **Vie**, malgré le **recul de sa part de 0,12 point (19,66%** contre 19,78% en 2010), se maintient au 2^{ème} rang dans la structure du portefeuille de la Compagnie.

▪ Sinistres :

- La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est légèrement améliorée par rapport à l'année passée (0,47 points) en passant, pendant la période de référence, de 58,13% à **57,66%**.
- Le niveau de la sinistralité globale de la Compagnie demeure assez favorable en dépit de son aggravation d'environ 8 points durant les deux dernières années. Néanmoins celle-ci est sans impact significatif sur le résultat global de la compagnie du fait qu'elle se trouve, en majeure partie, liée à des risques fortement ou totalement réassurés.

▪ Encaissements :

- Une baisse de **2,66 point du ratio d'encaissement** en s'établissant au 31/12/2011 à **79,46%** contre **82,12%** à la même date en 2010.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2011 un montant net de 247 715 877 DT contre 221 722 623 DT à la même date en 2010, soit une croissance de 11,72%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie (net de charges) est arrêté en 2011 à 14 236 678 DT contre 13 012 377 DT en 2010, en évolution de 9.4% Ceci est imputable en grande partie à la plus value sur cession des placements.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2011 respectivement à 7 552 185 DT (Perte) et 111 752DT (bénéfice) contre 5 808 885 DT (Perte) et 99 055 DT (Bénéfice) au 31/12/2010.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2011, les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre de notre représentation des clubs de l'assurance Transport et autres.
- Les charges techniques non vie et vie se sont élevés respectivement à 2 565 KDT et 278 KDT contre 2 732 KDT et 23 KDT une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours qui excèdent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques de rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de

l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ Provisions mathématiques Vie :

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

▪ Provision pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

▪ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

▪ Provision d'égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

▪ Placements :

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les

dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

▪ **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	216 960	-	-	216 960
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	23 968 380	4 803 407	156 141	28 927 928
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	3 318 836	-	-	3 318 836
Créances nées d'opération de Réassurance	3 378 835	-	614 433	3 993 268
Personnel	64 003	-	-	64 003
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 796 177	-	-	2 796 177
Débiteurs divers	212 941	421 524	-	634 465
Total :	33 956 132	5 224 931	770 574	39 951 637

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	4 698 473	935 187	5 633 660
Dettes nées d'opération de réassurance	6 189 484	-	6 189 484
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	725 380	-	725 380
Dépôts et cautionnements reçus	-	437 642	437 642
Personnel	701 741	-	701 741
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 919 122	-	3 919 122
Créditeurs divers	355 110	-	355 110
Total :	16 589 310	1 372 829	17 962 139

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2010	20 000 000	33 901 373	6 723 315	-	550 752	16 090 570
Affectation	-	5 000 000	4 513 750	6 400 000	176 820	<16 090 570>
Résultat	-	-	-	-	-	13 218 138
Solde au 31/12/2011	20 000 000	38 901 373	11 237 065	-	727 572	13 218 138

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 Mai 2010, la répartition du résultat 2010 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2010	16 090 570
Résultat reporté	550 752
Total à distribuer	16 641 322
Dividendes	6 400 000
Réserves facultatives	5 000 000
Réserve pour réinvestissement exonérés	4 513 750
Résultat reporté	727 572

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2011.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie				
	Non Vie	Vie	31/12/2011	31/12/2010
Provision pour sinistres à payer	86 036 844	1 490 602	87 527 446	76 418 237
Chargement de gestion	5 440 307	397 188	5 837 495	5 118 523
Prévision de recours à encaisser	<1 113 154>	-	<1 113 154>	<927 644>
Provision SAP Acceptations	125 981	-	125 981	173 729
Total :	90 489 978	1 887 790	92 377 768	80 782 845

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note – A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 31/12/2011	VNC 31/12/2010
Logiciels	630 874	543 616	87 258	7 836
Total :	630 874	543 616	87 258	7 836

Note – A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2011	VNC 31/12/2010
AC 21 – Installations techniques et machines	5 391 365	4 514 820	876 545	351 236
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	892 679	823 302	69 377	71 053
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	9 729	-	9 729	12 036
Total :	6 293 773	5 338 122	955 651	434 325

Note – A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortissements	VNC 31/12/2011	VNC 31/12/2010
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	1 796 840	2 058 662	2 146 694
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 275 156	2 330 692	3 944 464	4 088 556
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 820 658	4 127 532	6 693 126	6 925 250

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2011	VNC 31/12/2010
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	24 482 876	-	24 482 876	24 482 876
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899
Total :	30 487 775	-	30 487 775	30 487 775

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2011	VNC 31/12/2010
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	58 579 518	1 510 310	57 069 208	56 278 142
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	86 074 949	416	86 074 533	61 919 783
AC 333 – 334 Prêts	972 223	120 027	852 196	933 155
AC 335 – Dépôts monétaires	66 020 000	-	66 020 000	64 675 000
Total :	211 646 690	1 630 753	210 015 937	183 806 080

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour primes non acquises acceptations	393 060	329 789
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	125 980	173 729
Total :	519 040	503 518

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2011	31/12/2010
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	7 515 177	5 920 816
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	45 053	-
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	16 248 625	8 880 609
AC 550 – Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non vie	203 952	-
AC 561 - Provisions pour sinistres non vie (1)	1 196 704	856 596
Total :	25 209 511	15 658 021

(1) Cette provision constitue la part des réassureurs dans la provision pour risques encourus.

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	31/12/2011	31/12/2010
Primes acquises et non émises maladie	2 159 652	1 838 300
Primes acquises et non émises invalidité	496 656	406 211
Primes acquises et non émises vie	899 682	380 990
Primes acquises et non émises responsabilité civile	457 811	444 735
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	67 313	49 000
S/Total :	4 081 114	3 119 236
Primes à annuler	<3 864 154>	<3 039 165>
Total :	216 960	80 071

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2011	31/12/2010
Quittances de primes à recevoir	26 201 537	20 606 424
Quittances de primes à recevoir P/C Co-assureurs	72 795	60 925
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau		
Direct – Débit	1 941 762	1 401 049
Effets en portefeuille	575 390	119 837
Chèques impayés	136 444	56 437
S/Total :	28 927 928	22 244 672
Provisions au titre des arriérés primes	<2 751 227>	<2 157 111>
Provision au titre des chèques impayés	<135 443>	<55 438>
Provision au titre des effets impayés	<192 241>	<119 838>
Total :	25 849 017	19 912 285

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2011	31/12/2010
Avances sur recours matériels	680 274	674 598
Avances sur recours corporels	504 136	163 829
Indemnisation Directe des Assurés	1 016 400	688 920
Sinistres officieux	274	2 822
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 117 752	687 582
Provisions pour dépréciation de créances	<183 239>	<175 855>
Total	3 135 597	2 041 896

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	31/12/2011	31/12/2010
Cessionnaires	3 555 991	4 362 212
Cédantes	437 277	404 023
Total :	3 993 268	4 766 235
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	3 378 835	4 151 802

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	31/12/2011	31/12/2010
Avances au personnel	15 465	23 315
Autres avances	48 538	67 500
Total :	64 003	90 815

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	31/12/2011	31/12/2010
Avances sur impôts/sociétés	58 317	43 479
Acomptes provisionnels	2 673 253	3 234 757
Autres	64 607	31 586
Total :	2 796 177	3 309 822

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2011	31/12/2010
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	212 941	219 622
S/Total	634 465	641 146
Provision pour dépréciation	<631 915>	<631 915>
Total :	2 550	9 231

(1) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné au 31/12/2011 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2011	31/12/2010
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	3 559 497	1 250 406
Effets remis à l'encaissement	1 428 055	1 298 145
Comptes bancaires en Devises	4 940	31 817
Caisse	1 470	725
Total :	4 993 962	2 581 093

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élève au 31/12/2011 à 2 038 318 DT contre 2 691 029 DT au 31/12/2010.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	4 722 131	4 176 229
loyers échus et à recevoir	186 745	162 648
Total :	4 908 876	4 338 877

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	31/12/2011	31/12/2010
Autres charges constatées ou payées d'avance	14 134	28 016
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	101 701	107 910
Total :	121 605	141 696

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	31/12/2011	31/12/2010
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	38 901 373	33 901 373
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	32 175 370	27 175 370
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	11 237 065	6 723 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 288 380	4 774 630
P 1.4 – Résultat reporté	727 572	550 752
S/Total :	70 866 010	61 175 440
P 1.5 – Résultat de la période	13 218 138	16 090 570
Total capitaux propres avant affectation :	84 084 148	77 266 010

Note - P 2 – Passif
P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 933 798 DT, n'a pas varié par rapport au 31 décembre 2010.

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2011	31/12/2010
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	22 204 450	21 202 790
PA 320 – Provisions d'assurance vie	80 301 779	66 905 824
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 887 790	1 605 721
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	90 489 978	79 177 124
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	1 100 647	755 156
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	1 019 788	711 599
PA 360 Provision pour égalisation et équilibrage non vie (1)	241 349	401 397
PA 350 – Autres provisions techniques vie	654 766	620 652
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	3 773 868	2 314 587
- Réserve pour risques en cours (2)	1 604 143	969 548
- Réserve mathématique de rentes	2 118 434	1 288 025
- Réserve d'invalidité	31 647	37 370
- Arrérages à payer	19 644	19 644
Total :	201 674 415	173 694 850

(1) En application de l'arrêté du 27 février 2001, une provision pour égalisation et équilibrage assurance crédit et grêle ont été comptabilisées pour un montant de 241 349 dinars et représentant 75% de l'excédant des branches constaté en 2011.

(2) Suite à l'aggravation du rapport des charges de sinistres aux primes acquises de deux années 2011 et 2010 relatif aux sinistres importants de la branche « Incendie » survenus au cours de l'exercice 2011, une provision pour risques en cours a été constatée pour un montant de 1 604 143 dinars.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour primes non acquises	7 515 177	2 523 963
Provisions pour sinistres vie	45 053	-
Provisions pour sinistres non vie	7 668 345	5 935 232
Total :	15 228 575	8 459 195

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	31/12/2011	31/12/2010
Commissions sur arriérés	2 764 551	2 139 776
Comptes de régularisation	1 870 756	1 365 186
Comptes intermédiaires sinistres maladie	322 078	277 533
Primes affaires collectives à payer	676 275	573 107
Total :	5 633 660	4 355 602

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2011	31/12/2010
Recours client	41 385	46 708
Sinistres officiels	267 882	280 007
Comptes de régularisation Sinistres	416 113	644 116
Total :	725 380	970 831

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	31/12/2011	31/12/2010
Cessionnaires	5 715 958	4 183 243
Rétrocessionnaires	26 878	27 531
Cédantes	446 648	446 647
Total :	6 189 484	4 657 421

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	368 753	380 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	68 889	67 989
Total :	437 642	447 992

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes provisionnées pour congés payés	364 347	346 264
Autres charges à payer	312 588	307 602
Autres dettes	24 806	4 756
Total :	701 741	658 622

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2011	31/12/2010
Retenues à la source	155 937	227 642
Taxes d'assurance à payer	407 993	404 006
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	2 533 833	3 083 230
CNSS	521 359	424 085
Autres charges sociales à payer	300 000	82 076
Total :	3 919 122	4 221 039

P 2.5.4 – Créiteurs divers

	31/12/2011	31/12/2010
Actionnaires, dividendes à payer	121 448	106 179
Autres créiteurs divers	233 662	2008
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	-	13 750
Total :	355 110	121 937

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	31/12/2011	31/12/2010
Encaissements en instance d'affectation	79 759	78 473
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	68 126	11 278
Autres comptes de régularisation Passif	1 443 238	1 294 374
Total :	1 591 123	1 384 125

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2011 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	108	102
Agents d'encadrement	25	26
Agents d'exécution	21	26
Personnel de services	2	2
Personnel en détachement	2	4
Total :	158	160

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2011 à la somme de 6 075 007 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2011	31/12/2010
Salaires	3 401 558	3 183 656
Charges sociales	994 290	1 004 799
Assurance collective vie	1 482 757	1 620 925
Personnel en détachement	196 402	350 071
Total :	6 075 007	6 159 451

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 7 674 082 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2011	31/12/2010
Agents généraux	4 533 673	4 437 762
Courtiers	1 820 343	1 510 127
Autres commissions	1 271 692	960 031
Commissions Acceptations	48 374	42 009
Total :	7 674 082	6 949 929

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 101 929 249 DT au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2011	31/12/2010
Nord	86 406 106	75 724 082
Centre	5 807 250	5 799 241
Sud	9 715 893	10 071 073
Total :	101 929 249	91 594 396

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Profits exceptionnels	53 958
Profits sur exercices antérieurs	87 815
Total :	141 773

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	Montant	
	31/12/2011	31/12/2010
Résultat Comptable	15 607 195	19 060 852
Réintégrations	754 308	870 006
Déductions	<6 241 872>	<6 930 588>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	10 119 631	13 000 270
Réinvestissements exonérés	<3 293 750>	<4 513 750>
Résultat fiscal	6 825 881	8 486 520
Impôt sur les sociétés	<2 389 057 >	<2 970 282>
Résultat Net de l'exercice	13 218 138	16 090 570

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	Montant
Provision mathématique vie à l'ouverture	66 905 824
Charges de provisions au 31/12/2011	16 344 060
Total :	83 558 587
Capitaux échus et rachats polices vie	<2 948 105>
	80 301 779

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2011 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2010.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du code des assurances, la marge de solvabilité minimum de la compagnie est évaluée au 31 décembre 2011 à 18 325 KDT. Ainsi, Les capitaux propres s'élevant à 84 084 KDT représentent plus de 4,59 fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 31/12/2011 à 122,61%.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2011

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	521 779	109 095	0	630 874	513 943		36 860		7 187		543 616		87 258
Concessions, brevets, marques	521 779	109 095	0	630 874	513 943		36 860		7 187		543 616		87 258
Actifs corporels d'exploitation	5 730 073	1 228 194	664 494	6 293 773	5 295 748		284 909		242 535		5 338 122		955 651
Installations techniques et machines	4 839 548	725 797	173 980	5 391 365	4 487 553		258 068		230 801		4 514 820		876 545
Autres installations, outillage et mobilier	878 489	14 190	0	892 679	808 195		26 841		11 734		823 302		69 377
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	12 036	488 207	490 514	9 729									9 729
Placements	227 467 593	87 299 829	61 293 259	253 474 163	3 895 408	1 849 563	348 187	102 456	116 063	321 266	4 127 532	1 630 753	247 715 878
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	9 860 899			9 860 899	3 895 408		348 187		116 063		4 127 532		5 733 367
Acomptes aux fournisseurs	269 759			269 759									269 759
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	690 000			690 000									690 000
Placements dans les entreprises liées													
- Parts	30 487 775			30 487 775									30 487 775
- Bons et Obligations													
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation													
- Parts													
- Bons et Obligations													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable	58 007 262	52 882 952	52 310 696	58 579 518		1 729 120		102 456		321 266		1 510 310	57 069 208
Obligations et autres titres à revenu fixe	61 920 199	26 212 750	2 058 000	86 074 949		416						416	86 074 533
Prêts hypothécaires	569 421	40 000	111 044	498 377									498 377
Autres prêts	483 760	105 087	115 001	473 846		120 027						120 027	353 819
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	64 675 000	7 540 000	6 195 000	66 020 000									66 020 000
Autres													
Créances pour espèces déposées	503 518	519 040	503 518	519 040									519 040

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2011

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 130 658	6 003 126	16 565 556	10 562 430
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	61 324 504	59 814 192	93 523 663	33 709 471
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	18 542 607	18 542 607	21 138 336	2 595 729
Autres parts d'OPCVM (4)	9 200 183	9 200 183	10 293 646	1 093 463
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	86 074 949	86 074 533	86 074 533	-
Prêts hypothécaires	498 377	498 377	498 377	-
Autres prêts et effets assimilés	473 845	353 818	353 818	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	519 040	519 040	519 040	-
Autres dépôts (6)	66 020 000	66 020 000	66 020 000	-
Total :	253 474 163	247 715 876	295 676 969	47 961 093
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>		231 954 240		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>		15 329 166		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée chaque année par les taux d'inflation constatés

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	12 046 705	45 756 176
Actions non cotées :	47 767 487	47 767 487
Total :	59 814 192	93 523 663

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations cotées :	19 456 000	19 456 000
Obligations non cotées :	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	60 896 533	60 896 533
Total :	86 074 533	86 074 533

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	24 454 737	31 613 423	24 514 214	41 391 497	14 344 621
Provisions pour sinistres	3 995 636	8 359 602	10 917 115	14 619 426	26 109 052
Total charges des sinistres	28 450 373	39 973 025	35 431 329	56 010 923	40 453 673
Primes acquises	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625
% sinistres / primes acquises	61,62%	69,89%	59,50%	87,50%	60,46%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	32 755 494	26 394 744	44 848 026	23 806 489	23 004 982
Provisions pour sinistres	6 140 005	6 864 731	9 725 929	13 863 387	29 012 562
Total charges des sinistres	38 895 499	33 259 475	54 573 955	37 669 876	52 017 544
Primes acquises	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625	72 449 756
% sinistres / primes acquises	68,00%	55,85%	85,26%	56,30%	71,80%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	28 563 085	50 888 597	30 995 408	40 024 875	23 947 473
Provisions pour sinistres	5 096 325	6 528 691	9 148 466	19 012 913	35 077 098
Total charges des sinistres	33 659 410	57 417 288	40 143 874	59 037 788	59 024 571
Primes acquises	59 548 670	64 011 777	66 908 625	72 449 756	79 741 133
% sinistres / primes acquises	56,52%	89,70%	60,00%	81,49%	74,02%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2011

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		596 707	596 707	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	1 378 726	13 711 155	15 089 881	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		80 278	80 278	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	1 378 726	14 388 140	15 766 866	
Intérêts		260 698	260 698	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	111 010	1 158 480	1 269 490	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	111 010	1 419 178	1 530 188	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2011

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	561	9 974 953	1 080 271	9 427 810	20 483 595
Charges de prestations	<287 779>	<1 916 339>	<450 565>	<2 229 845>	<4 884 528>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<161 761>	<4 690 377>	64 226	<8 733 278>	<13 521 190>
Solde de souscription :	<448 979>	3 368 237	693 932	<1 535 313>	2 077 877
Frais d'acquisition	<27 529>	<461 616>	<52 971>	<462 289>	<1 004 405>
Autres charges de gestion nettes	<32>	<555 027>	<60 108>	<524 582>	<1 139 749>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<27 561>	<1 016 643>	<113 079>	<986 871>	<2 144 154>
Produits nets de placements	444 934	1 087 498	196 764	2 586 955	4 316 151
Participation aux résultats	<453 281>	<7 147>	<250 097>	-	<710 525>
Solde Financier :	-8 347	1 080 351	-53 333	2 586 955	3 605 626
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<171 830>	-	-	<171 830>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	59 168	-	-	59 168
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	45 053	-	-	45 053
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	2 157	-	-	2 157
Solde de réassurance :	0	<65 452>	0	0	<65 452>
Résultat technique 2011 :	<484 887>	3 366 493	527 520	64 771	3 473 897
Résultat technique 2010 :	<986 364>	3 257 862	170 588	<439 546>	2 002 540
Variation 2011 - 2010 :	501 477	108 631	356 932	504 317	1 471 357
	51%	3%	209%	115%	73%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie		3 295		25 978	29 273
Rachats Vie payés	34 219	0	178 066	10 587	222 872
Capitaux échus Vie	253 560	5 894	272 500	2 193 279	2 725 233
Intérêts techniques bruts de l'exercice					
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	7 793 621	20 799 583	3 388 233	48 629 045	80 301 779
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	7 233 981	16 416 754	3 235 666	40 019 423	66 905 824

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2011**

	Raccordement	Total
Primes Acquis	PRV11	20 483 595
Charges de prestations	CHV11	<4 884 528>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV2	<13 521 190>
Solde de souscription :		2 077 877
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<1 004 405>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<1 139 749>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<2 144 154>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	4 316 151
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<710 525>
Solde Financier :		3 605 626
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<171 830>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	59 168
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	45 053
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	2 157
Solde de réassurance :		<65 452>
Résultat technique :		3 473 897
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		29 273
Montants des rachats Vie		222 872
Capitaux échus Vie		2 725 233
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		80 301 779
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		66 905 824

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2011**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	80 742 794
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 001 660>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<45 097 088>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	<12 787 167>
Solde de souscription :		21 856 879
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 018 124>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<7 193 237>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<11 211 361>
Produits nets de placements	PRNT3	6 215 773
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<1 554 181>
Solde Financier :		4 661 592
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<26 632 083>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	6 656 652
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	7 912 075
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	4 867 944
Solde de Réassurance :		<7 195 412>
Résultat technique :		8 111 698
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		22 204 450
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		21 202 790
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		90 489 978
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		79 177 124
Autres provisions techniques à la clôture		3 773 868
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 314 587